



HAL
open science

Des observations sous surveillance

Pierre Fournier

► **To cite this version:**

Pierre Fournier. Des observations sous surveillance. Genèses. Sciences sociales et histoire, 1996, 24, pp.103 - 119. 10.3406/genes.1996.1402 . halshs-03264725

HAL Id: halshs-03264725

<https://shs.hal.science/halshs-03264725>

Submitted on 18 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des observations sous surveillance

In: Genèses, 24, 1996. pp. 103-119.

Abstract

Pierre Fournier : Observations under surveillance Limiting the interpretation of survey material obtained through different forms of direct observation in a nuclear power plant requires reflection in the course of the survey or afterward rather than a priori. First of all, it entails achieving an overview of the various observation phases in the history of the research, reconstructed in a chronology of the survey stages, and of the gradual change in the direction of research. Secondly, it involves paying systematic attention to the ways of perceiving the observer - quite varied according to the type of direct observation - that affect the way those surveyed present themselves to the observer's gaze.

Résumé

Georges Didi-Huberman: Note on Warburgian invention This article attempts to examine the problems inherent in the method implemented by Aby Warburg under the name of iconology. The need for a «return to

Citer ce document / Cite this document :

Fournier Pierre. Des observations sous surveillance. In: Genèses, 24, 1996. pp. 103-119.

doi : 10.3406/genes.1996.1402

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1996_num_24_1_1402

Des observations sous surveillance

Pierre Fournier

Comment envisager, devant la diversité des manières d'utiliser l'observation directe dans une même recherche¹, de délimiter l'espace de pertinence de chacune quand on cherche à se garder des sur-interprétations face à tel ou tel matériau d'enquête ainsi recueilli ? On se propose d'y réfléchir, en situation ou après coup plutôt qu'*a priori*, d'une part, en mettant en perspective les différentes phases d'observation dans l'histoire de la recherche, resituées dans la chronique de toutes les étapes de l'enquête (mobilisant, outre l'observation directe, le dépouillement d'archives, l'analyse secondaire de données quantifiées, l'entretien biographique...) et dans la transformation, à mesure, de l'axe de recherche (au fil de l'avancement de l'enquête, des lectures...). D'autre part, en portant une attention systématique aux façons – très diverses selon le type d'observation directe – qu'ont les enquêtés de percevoir l'observateur, qui engagent leurs manières de se présenter à son regard. Ce double examen se révèle en outre éclairant ici, au-delà de la légitimation de la méthode retenue et de ses variations, parce qu'il apprend du fonctionnement social de l'organisation dans laquelle ont été menées ces observations² : un centre nucléaire.

A industrie distante, observation directe

Sous divers aspects, l'industrie du nucléaire est un monde fermé. Le caractère dangereux de l'activité se double, dans le cas étudié, du caractère stratégique des procédés utilisés, en lien avec l'armement nucléaire, pour expliquer cette fermeture à la fois physique et «mentale». Ces caractéristiques du terrain ont conduit à ce que, paradoxalement, l'observation directe s'y impose, sous différentes formes.

Composer avec des accès très contrôlés

L'industrie du nucléaire n'est pas un monde fréquemment étudié par des chercheurs en



1. Pierre Fournier, *Mobilisation industrielle et position sociale. Classement professionnel et classement résidentiel autour d'un centre nucléaire*, thèse pour le doctorat de sociologie de l'EHESS, en cours de rédaction.

2. J. Favret-Saada, dans son étude de la sorcellerie dans le bocage de l'Oucst, éclaire de même largement son objet en analysant les difficultés qu'elle a rencontrées pour mener son enquête pour laquelle, par sa seule parole, elle se trouvait prise dans des jeux de sort et d'envoûtement. Cf. Jeanne Favret-Saada, *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le Bocage*, Paris, Gallimard, «Bibliothèque des sciences humaines», 1977.



3. Les recherches commanditées par les opérateurs industriels du nucléaire comme CEA, COGEMA, EDF, ou les pouvoirs publics portent en outre sur un nombre restreint de thèmes : la sûreté des installations en fonction du «facteur humain» (beaucoup d'enquêtes sont ainsi confiées à des ergonomes), la protection de l'environnement (régulièrement mise en question par les mouvements écologistes, par les élus de populations vivant à la proximité d'installations nucléaires ou par les populations des régions prospectées pour l'installation de nouveaux sites), ou plus récemment, le niveau technologique (souvent pour participer plus ou moins directement à l'affirmation de la maîtrise des technologies de pointe utilisées).

4. Elles ont supposé ici non seulement d'obtenir, au terme de négociations souvent longues, un accord sur le projet de recherche mais aussi de satisfaire à une enquête de moralité et à un contrôle médical serré, de participer au même stage de trois jours d'initiation au travail dans une installation nucléaire que n'importe quel autre nouveau venu dans l'activité...

5. Le *Bilan social* de l'établissement fait mention de l'accueil de près de 200 stagiaires en 1992 pour un effectif d'environ 2000 salariés au 31 décembre.

6. Cf. Michel Villette, *L'art du stage en entreprise*, Paris, La Découverte, «Guide repères», 1995, chapitre II, pp. 34-94.

7. Cf. Pierre Fournier, *Entretien non directif et institution totale : une recherche sur l'horizon professionnel des sous-officiers d'active*, Paris, Mémoire ad hoc pour le DEA de sciences sociales, ENS-EHESS, 1991, pp. 18 et suiv.

8. Cf. Antoinette Chauvenet, Françoise Orlic, «Interroger la police», *Sociologie du travail*, 1985 (4), pp. 453-467.

9. La situation d'entretien qui en découle rappelle celle qu'on rencontre quand on enquête sur les conditions de vie des militaires : soit l'enquêté craint d'avoir affaire à une personne hostile à sa cause, prête à le dénigrer, à la contester, par exemple, dans les privilèges qui lui sont associés, et il se retranche derrière un discours prosélyte, soit il redoute de ne pas donner assez de gages de son attachement à l'institution dans une discussion où il pense être jugé sur son orthodoxie par un de ses chefs ou par quelqu'un qu'ils ont bien voulu introduire.

10. A propos de pareilles difficultés d'enquête par entretiens dans le monde des patrons, cf. Jean Peneff, «Field Work in Algeria», *Qualitative Sociology*, VIII (1), 1985, pp. 70 et suiv.

sciences sociales, si ce n'est par des chercheurs salariés de cette industrie ou à la demande explicite des grands acteurs institutionnels du développement de cette activité³. Dans ce cas, ce sont des enquêtes «sous contrôle» qui sont menées : les chercheurs sont soumis à une demande non négociable, contraints donc dans le choix du sujet comme des méthodes d'enquête et confinés dans le rôle d'aide à la décision, valant souvent légitimation après coup de décisions déjà prises. Quant aux rares enquêtes menées indépendamment de toute institution travaillant autour du nucléaire, elles l'ont été le plus souvent à partir d'informations indirectes recueillies en dehors de l'enceinte des centres, que ce soit à partir de la presse locale et d'entretiens informatifs avec des acteurs en représentation, de débats avec des acteurs des mouvements antinucléaires ou d'entretiens avec des travailleurs et avec des riverains de centres nucléaires. Cela s'explique peut-être par les contraintes auxquelles est soumise l'entrée sur de tels centres⁴. Ces obligations jouent sans doute comme un moyen de contrôle, pour la Direction, sur l'image qu'elle entend laisser voir de l'entreprise, ou tout au moins sont perçues comme telles, dissuadant à l'avance les tentatives des chercheurs.

Les seuls statuts qui permettent d'entrer temporairement sur les sites nucléaires sans grande difficulté, en respectant un certain nombre d'exigences mais sans avoir de comptes systématiques à rendre, sont ceux de stagiaire pour étude et de salarié (éventuellement en intérim pour la sous-traitance ou pour l'opérateur industriel). Pour l'établissement étudié, la voie du stage était la plus simple dans la mesure où elle était laissée largement ouverte par la Direction⁵. Si l'entreprise y voit, entre autres choses, un moyen très efficace de promotion de ses activités auprès d'un public élargi, c'est en comptant sur les salariés qui servent de tuteurs aux stagiaires pour accompagner ce travail de conviction. Le stagiaire

est en effet assez étroitement encadré dans la définition de son sujet et dans son traitement: une des seules manières d'enquêter sur le travail dans le nucléaire en échappant aux images de la réalité «préfabriquées» par le tuteur est donc l'observation directe tous azimuts⁶, y compris partout où le tuteur n'invite pas particulièrement à regarder, même si cela ne peut être qu'au long des chemins tracés par lui. Devenir pour un temps salarié sur le Centre afin d'accéder au quotidien du travail en endossant la tenue d'électricien ou de balayeur permet de voir davantage de choses pour peu qu'on ne se trouve pas enfermé dans une seule posture d'observation au rayon trop limité.

Des interlocuteurs sur la défensive

Les positions retenues ici de stagiaire pour étude et de travailleur temporaire n'interdisent pas tout recueil de discours sur les pratiques. Mais au-delà de la formule de principe qui veut que le tuteur d'un stagiaire se déclare prêt à «faire tout son possible pour répondre à ses questions», il y a dans le cas précis de l'industrie du nucléaire, comme dans le cas de l'armée qu'on a eu l'occasion d'éprouver⁷ ou de la police⁸, une double tension, implicite, dans toute interaction d'un homme de l'institution avec un «extérieur». D'une part, au nom du caractère stratégique de certaines informations, les salariés sont engagés au secret vis-à-vis de leur employeur, ce qui les amène à une attitude de réserve. D'autre part, le principe même d'une industrie nucléaire civile et *a fortiori* militaire ne faisant pas l'objet d'un consensus politique, pas plus que s'impose à tous l'entretien par la Nation, sous les formes actuelles, d'une armée ou d'une police pour le maintien de l'ordre international ou national, le monde est coupé très nettement, sans demi-mesure, dans l'esprit d'un travailleur du nucléaire, entre ceux qui sont favorables et ceux qui sont hostiles au

nucléaire. La possibilité du dialogue est donc suspendue à la révélation des positions des uns et des autres (selon qu'on est habilité ou non au secret, selon qu'on se montre hostile ou non au nucléaire), et en l'absence d'informations de ce type sur son interlocuteur, l'homme «de l'intérieur» s'en tient à un discours d'institution dont il pense qu'il est le plus prudent. Sur l'interaction pèsent donc des effets de censure qui tiennent à l'anticipation, par l'enquêté, d'une hostilité de principe, ou au contraire d'une adhésion à la cause nucléaire tout aussi maximaliste, chez l'enquêteur⁹. Dans les deux cas, il s'interdit tout discours original sur soi et sur l'entreprise.

Dans ces conditions, pour échapper à ce travail de (re)construction de la réalité par les enquêtés en conformité avec ce qu'ils supposent être un avis légitime dans l'interaction avec un enquêteur, l'observation directe s'est imposée. Elle s'impose aussi – mais là encore sans jamais prétendre être suffisante – pour échapper aux affabulations, aux provocations, aux diverses tentatives de «manipulation» de l'enquêteur par les enquêtés, notamment dans les situations d'entretien, sans que cela soit cette fois particulier au terrain de l'industrie nucléaire¹⁰.

Diverses formes d'observation directe

Si l'on met de côté les très nombreuses occasions de recueil de matériau ethnographique qui se sont offertes sans qu'on les ait véritablement recherchées (chaque passage à l'intérieur du poste de garde à l'entrée du Centre, au service médical du travail, ou bien dans le bureau de tel ou tel cadre rencontré pour des formalités diverses...), si l'on s'en tient donc aux phases où l'observation directe a pris la forme d'une participation au travail, on peut en distinguer quatre. Tout d'abord, alors que j'étais étudiant, j'ai été intérimaire à deux reprises, en 1983 et en 1984, pendant un mois d'été à chaque fois, dans une entreprise



11. Les 200 personnes de ce service assurent l'accompagnement des 3 000 salariés de l'établissement et de la sous-traitance travaillant dans des installations soumises à contrôle en raison des dangers radiologiques qu'on y rencontre.

12. On ne doit pas se méprendre sur l'emploi de cette expression en fait appliquée après coup sur une réalité du travail de recherche plus tâtonnante.

13. Françoise Zonabend, *La presque île au nucléaire*, Paris, Odile Jacob, 1989.

14. Les équipes étaient quasi quotidiennement remaniées pour tenir compte des compétences successivement nécessaires sur les chantiers, si bien qu'il me suffisait d'en parler avec le contremaître et l'occasion de changer d'équipe ne tardait pas.

15. Compte tenu de la forme très passive de l'activité des équipes d'exploitation qui s'occupent à distance, depuis les pupitres d'une salle de commande, de la conduite du procédé et de sa surveillance, l'irruption d'un étranger à l'équipe vient rompre la routine du travail et rend son observation impossible pour toute personne extérieure. C'est ce qui m'a conduit à envisager de faire une pure mission d'intérim de deux mois dans une équipe d'exploitation aux horaires de travail postés. Des problèmes administratifs ont rendu impossible la réalisation de ce projet.

16. Il y avait en effet moins de difficultés – et de malentendus éventuels – à s'intégrer dans ce monde de pairs que dans celui des ouvriers de la sous-traitance quand on a fait des études supérieures et qu'on a dû adopter les façons de se comporter qui vont avec.

de sous-traitance en électricité travaillant quasi exclusivement sur le Centre. Outre une certaine familiarité avec ce monde du travail, j'ai tiré des souvenirs que j'en avais gardés beaucoup d'éléments à analyser. Pendant trois semaines, en juillet 1990, j'ai fait un stage au service de protection contre les rayonnements¹¹ (SPR) de ce même établissement, à titre d'étudiant préparant un DEA sur les pratiques de radioprotection. Ce sujet visait à justifier que je suive les agents du service dans toute la variété de leur activité, notamment auprès de leurs interlocuteurs de l'exploitation ou de la maintenance. En juin et juillet 1992, j'ai obtenu de faire un stage dans la même entreprise de sous-traitance qu'en 1983 et 1984 pour participer à nouveau au travail des ouvriers du nucléaire dans un grand nombre de situations différentes. Enfin le travail de dépouillement d'archives à des fins de quantification des principales caractéristiques de la population salariée depuis l'origine du Centre, réalisé au service du personnel de l'établissement, a donné lieu à des observations du travail dans ce service fin 1993.

Du temps perdu... à l'objet retrouvé

Ces différentes phases d'observation n'auraient pas conduit aux mêmes résultats si elles avaient été menées dans un autre ordre, et pas seulement parce que les premières observations ont rendu possibles – et de meilleur «rendement» – les suivantes. Leur succession s'est inscrite dans deux axes de réflexion parallèles : une réflexion méthodologique et une réflexion sur l'objet étudié, avec dans chacune des revirements. Resituer chaque phase d'observation directe dans les revirements de ces réflexions permet d'en comprendre mieux le sens.

On peut relire après coup l'enchaînement des phases d'observation comme une sorte de quête naïve de «l'observation idéale», chaque

expérience d'un nouveau mode d'observation faisant explorer les limites du précédent et en proposant un dépassement, dût-il à son tour être jugé imparfait. Revenir sur les différents «programmes de recherche»¹² dans lesquels s'inscrivait chaque phase d'observation directe souligne cet aspect: si les observations de 1983 et de 1984 n'avaient pas précisément d'objectif heuristique, celles de 1990 visaient à rendre compte des *attitudes des travailleurs du nucléaire face aux dangers radiologiques* en interrogeant les constats affichés par F. Zonabend concernant le centre nucléaire de La Hague¹³. Cela supposait de «voir sans être vu» compte tenu du caractère éventuellement intime de ces réactions; ce qui advint fut, du fait de la qualité de stagiaire, d'être surtout mis en position d'être vu quasiment sans voir et appelait nouvelle observation pour contourner cette distance à laquelle on me tenait. D'où le recours en 1992 à l'observation participante *incognito* grâce à l'entrée par la sous-traitance servant de «couverture» pour m'approcher au plus près des situations où les travailleurs du nucléaire sont confrontés aux dangers radiologiques et laissant un maximum de latitude pour multiplier les séquences observées en changeant de poste d'observation¹⁴. Le résultat fut en réalité une observation du *travail ordinaire des ouvriers et des techniciens du nucléaire* à travers une grande variété de situations, systématisant les observations de 1983 et de 1984 en cette matière. Des projets avortés d'observation poussée pour début 1993 visaient, eux, à déplacer l'objectif vers d'autres groupes de salariés plus difficiles à saisir au travail, en recourant à de nouvelles «inventions» en matière d'implication de l'observateur dans l'univers observé¹⁵. Enfin l'observation de fin 1993 au service du personnel, sans avoir été programmée comme telle, se trouve constituer de certains points de vue un achèvement à cette quête d'observation idéale en réalisant de façon manifeste une insertion à la fois réaliste, compte tenu de

mes caractéristiques professionnelles, et socialement acceptable dans le monde des cadres et des employés administratifs.

En fait, cette dernière étape fut surtout l'occasion de m'apercevoir que les différentes phases d'observation avaient été marquées, chacune, par *une* forme particulière d'implication du chercheur dans le monde observé, qui se révélait efficace par rapport à *un certain* objectif de connaissance. Il était simplement plus facile d'en juger pour cette dernière phase: à la différence des précédentes où je recherchais une implication forte dans le collectif de travail avec beaucoup de craintes de ne pas y parvenir, en portant sur elle le regard peu assuré de quelqu'un qui se sent socialement étranger – même si je ne l'étais pas complètement – à la situation observée et, par suite, se sent mauvais joueur ou tout au moins mauvais juge du déroulement de la partie... là, le terrain donnait des signes évidents, lisibles hors de toute crainte de quiproquo social¹⁶, de cette réussite. Restait donc à délimiter après coup, à partir de divers éléments, pour quel aspect précis de la réalité telle phase d'observation constitue *un* idéal en termes de pouvoir de connaissance.

D'autre part, chaque phase d'observation ne prend son sens qu'à la lumière des revirements d'interrogations portées sur ce terrain au cours de l'enquête. L'état actuel du questionnement a peu à voir avec celui de départ; il s'y oppose même sur certains points. En effet, j'ai commencé cette recherche en abordant la question du travail dans le nucléaire par ce qu'il avait de plus manifestement particulier, les dangers radiologiques, et je me demandais comment les travailleurs du nucléaire pouvaient s'en accommoder. Leur silence sur ces dangers, noté dans les entretiens comme au travail, ne m'apparaissait pas seulement comme la conséquence de l'utilisation d'une méthode d'enquête inadaptée, inadéquate, ni comme le signe de je ne sais

quelle immense angoisse latente, enfouie chez ces gens¹⁷, mais pouvait provenir de toute une série de caractéristiques des dangers radiologiques (aux effets incertains), des travailleurs du nucléaire (de différentes origines sociales, géographiques et professionnelles), de l'organisation du travail, du caractère total de l'institution d'abord assignée à des objectifs militaires (avec des impératifs de secret assortis de hauts niveaux de rémunération), avec dans certaines installations une logique de recherche, dans d'autres une logique de production...

C'est une autre façon de poser le problème que de s'efforcer maintenant de traiter l'industrie du nucléaire comme une industrie quelconque, confrontée tout au plus à quelques contraintes techniques propres (notamment autour de la radioactivité et de ses dangers), traversée par des flux de main-d'œuvre très distincts mais à peu près homogènes pour chacune des deux générations¹⁸, où l'organisation du travail «s'invente» à la première génération, s'impose avec des renégociations ensuite, une industrie qui s'accommode d'objectifs de production successifs distincts par leur nature: militaires d'abord, de recherche ensuite, de production industrielle depuis les années 1980, de reconversion dans les années 1990... Dans ces conditions, l'analyse se dynamise. Ce ne sont plus les seules caractéristiques des populations qui expliquent automatiquement les comportements mais les régulations qu'elles contribuent à imposer, puis les déséquilibres dans ces régulations induits par les changements de composition intervenus dans la main-d'œuvre, par les réorientations survenues dans les logiques de production... Quant aux dangers radiologiques, ils passent du statut d'éléments à expliquer au statut d'éléments explicatifs, c'est-à-dire qu'ils apparaissent comme susceptibles d'être pris pour ressources, avec des valeurs et dans des sens différents, par les diverses générations de travailleurs du Centre,



17. Selon F. Zonabend, *La presque île au nucléaire*, *op. cit.*, l'ethnologue trouve beaucoup de traces de ce refoulement dans les pratiques quotidiennes des travailleurs du nucléaire pour peu qu'il soit rodé à l'observation telle qu'elle est menée dans la tradition anthropologique française, mais jamais dans son compte rendu elle n'explicite cette manière d'enquêter appliquée à un tel terrain.

18. Les fluctuations de l'activité au cours de l'histoire de ce Centre font que la distribution de l'âge des travailleurs n'y est pas continue mais marquée par deux phases de recrutement bien séparées conduisant à la coexistence de deux sous-populations aux caractéristiques particulières: la première, recrutée entre 1955 et 1967, sur la base d'une expérience professionnelle reconvertie dans l'industrie nucléaire toute nouvelle grâce à un système de formation interne, et la seconde, recrutée entre 1977 et 1989, à l'appui d'une formation scolaire de plus haut niveau directement mobilisable dans le travail.

19. Le ton de ces notes rédigées après la journée de travail était à l'énerverment dans la mesure où le temps était compté et où j'avais l'impression d'être pris dans des discours professionnels faisant écran à la question des dangers radiologiques. Ils en donnaient pourtant en filigrane une clef, mais je ne l'ai comprise que plus tard.

pour faire valoir des intérêts professionnels différents dans des configurations institutionnelles en mutation.

Les résistances du terrain

Ces revirements tant méthodologiques qu'analytiques ne se produisent pas d'un coup mais au contact du terrain : par exemple, l'observation de 1990, peu adaptée à l'objectif qu'on lui avait assigné, a pour ainsi dire été recommencée autrement en 1992 dans le même objectif, avant que je m'aperçoive qu'elle m'avait surtout donné les premiers éléments d'un intérêt pour les régulations professionnelles en présence. Le recueil d'informations sur ce sujet en 1990 a moins été recherché qu'il ne s'est imposé à cause de la position inconfortable dans laquelle je me suis trouvé, pris entre mon tuteur de stage (un cadre) et un informateur (un contremaître), alors en conflit. Ces deux principaux interlocuteurs qui me donnaient chacun leur tour l'impression de vouloir m'enlever l'un à l'autre, cherchaient sans doute en fait à se parler à travers moi, en me prenant chacun pour l'oreille de l'autre. Mes notes de terrain correspondant à cette période font état de questions sur les travailleurs du nucléaire face aux dangers radiologiques qui toutes restaient désespérément sans réponse cohérente¹⁹. Forcé par mes hôtes de m'intéresser à leur conflit hiérarchique, j'ai fini par poser des questions «polies» sur ce terrain. Les réponses qu'ils m'ont données portaient essentiellement sur les logiques de carrières.

Ils avaient le même âge et deux parcours très différents : tous deux avaient un BTS mais l'un acquis en formation continue à partir du brevet de technicien en radioprotection passé directement après le bac, et l'autre préparé dans l'enseignement supérieur et poursuivi par une formation en génie atomique, amenant aujourd'hui à un titre de niveau Bac+5. Le conflit opposait classiquement un supérieur et

son subordonné. Si l'affrontement avait une telle violence, c'est que le contremaître avait été promu à son poste par des cadres qui, eux-mêmes, avaient commencé leur carrière comme simples agents de radioprotection. C'était cet avenir de plus ou moins lente promotion interne qu'il s'imaginait quand l'actuel chef de groupe était arrivé, avec un titre scolaire et sans «preuves» faites dans la radioprotection, pour lui «prendre la place». C'est en tout cas comme cela qu'il le vivait, même s'il empruntait, pour en parler, une rhétorique professionnelle valorisant, pour une meilleure radioprotection, une «culture de terrain» gagée sur une longue expérience par opposition au savoir scientifique abstrait.

D'où l'intérêt de regarder de près l'histoire de la professionnalisation des métiers de la radioprotection qui a changé dans le temps et fait se côtoyer au travail des gens très différents. D'où l'intérêt de resituer la question des dangers radiologiques parmi les ressources sollicitables pour des argumentations professionnelles. D'où l'intérêt d'étendre à d'autres groupes professionnels la question des rapports entre générations coexistant sur le Centre, auxquels on pourrait rattacher des modes d'organisation du travail propres et par suite concurrents en certains lieux...

Ce sont aussi d'autres étapes de l'enquête, dont le journal de recherche porte la trace chronologique, qui imposèrent ces revirements. Ainsi les entretiens biographiques avec des salariés en retraite ou proches de l'être amenèrent à vouloir préciser l'environnement de travail de la première génération recrutée. Peut-être au départ dans l'intention de mieux saisir la «culture du risque» qui pouvait avoir été importée d'autres mondes du travail comme l'armée, la mine ou la chimie dont la plupart étaient issus, mais ensuite surtout pour voir comment ces identités professionnelles d'origine avaient pu marquer l'organisation du travail et des carrières dans l'entre-

prise, justiciables d'une analyse en termes de (re)professionnalisation des différentes activités. Ainsi électriciens et électroniciens de l'armée de l'air ont-ils imposé leurs règles professionnelles à tout le secteur «contrôle-commande» des installations, tant dans le choix de l'instrumentation que dans la manière de l'entretenir dans la première génération, tout comme les mécaniciens de la marine l'ont fait dans leur domaine. Ce sont des données de contextualisation précise de ces analyses que je suis allé rechercher au service du personnel de l'établissement en 1993.

De même, l'intérêt porté à la capacité des travailleurs du nucléaire de détourner à leur profit une partie de leur effort durant le temps de travail a été suscité par le discours professionnel de certains agents de radioprotection en 1990 mettant en avant les qualités de bricoleur chez certains de leurs pairs comme gages d'une bonne radioprotection de terrain: ils considèrent qu'un bon bricoleur – tel qu'on peut en juger par les travaux qu'il a effectués à son domicile – aura le sens pratique nécessaire pour comprendre la logique de celui qu'il doit protéger contre les dangers radiologiques, et ne lui imposera pas des contraintes irréalistes appelant obligatoirement contournement des prescriptions. Cette question de la place du «travail à côté» dans les logiques professionnelles s'est posée à nouveau lorsque j'ai analysé les pratiques résidentielles à partir des fichiers du service chargé de la gestion du parc de logements mis à la disposition des salariés à la création du Centre: ils montraient la précocité de la construction de pavillons individuels de la part de la première génération des salariés. Cette stratégie d'accession à la propriété laisse imaginer l'acceptation d'horaires de travail postés et d'heures supplémentaires en grand nombre pour assurer un important complément de rémunération en même temps que des conditions plus discrètes de franchissement du poste de garde à la sortie du site. Cela autorise le détourne-



20. *Observation incognito* est une des traductions possibles de la *surreptitious observation* dont parle Desroches à propos du travail de Laud Humphreys sur les échanges sexuels dans les toilettes publiques (cf. Frederick J. Desroches, «Tearoom Trade: A Research Update», *Qualitative Sociology*, 1990, vol. 13, n° 1, p. 39). On pourrait dire aussi observation participante «à couvert», pour traduire la *covert research* dont parle Whyte (cf. William F. Whyte, avec la collaboration de Kathleen K. Whyte, *Learning from the Field. A Guide from Experience*, Beverly Hills, Sage Publications Inc., 1984, p. 30) et par opposition à l'observation à découvert qu'on vient d'évoquer.

21. Les agents de radioprotection ont en charge la protection des salariés contre les dangers radiologiques. Cela passe par une surveillance de la radioactivité dans les installations, par la prescription de conditions de travail particulières (quant à la durée d'intervention, quant à la tenue endossée...) pour se prémunir contre les dangers radiologiques dans certaines zones et par la vérification du respect de ces prescriptions par les intervenants.

22. Dans le cas précis où, comme ici, la participation est minimale, A. Chauvenet et F. Orlic («Interroger...», *op. cit.*) parlent d'«une *participation indirecte* à l'activité policière, puisque l'observation implique une présence au côté des policiers lors de leurs interventions [et que] la présence policière sur la voie publique [est] *par elle-même* constitutive de leur activité» (p. 458, c'est moi qui souligne). Sans le rechercher, l'observateur «est lui-même identifié comme policier par les badauds et par les «clients» des policiers par sa seule présence auprès de ceux-ci: «Voilà le nouvel inspecteur», «Ils ont touché une nouvelle inspectrice...» (p. 461).

ment occasionnel de matériel à des fins personnelles (matériel électrique, tuyauterie, outillage...) et un recours intense à la «per-ruque» (mécanique auto, réparation de téléviseurs, fabrication de barbecues...), les horaires matinaux du travail posté ou des heures supplémentaires facilitant ces sorties de matériel et ce travail pour soi qui doit échapper au contrôle de la hiérarchie.

Les revirements dans la problématique viennent enfin de discussions et de lectures dont le journal de recherche tenu tout au long permet de repérer les coïncidences décisives même si elles n'étaient pas vécues comme telles sur le moment. Il en va ainsi de la lecture de comptes rendus d'enquête par observation participante : l'intention était d'abord d'y trouver de quoi mieux préparer mes prochaines observations, et je découvrais, en supplément, des descriptions de mondes du travail industriel proposant des catégories d'analyse transférables à mon objet d'étude comme les questions de freinage, d'autonomie dans le travail, de division du travail, de rapport à l'autorité... De là s'est imposé un point de vue moins complaisant envers les travailleurs du nucléaire, qui sont avant tout des salariés de l'industrie, et envers moi-même et mon premier portrait d'ethnographe en héros.

L'observateur dans l'interaction

Ces différentes phases d'observation bien distinctes dans le temps et dans l'espace des pratiques de travail auquel elles ont donné accès, associées au type de service fréquenté, mêlent souvent, chacune, plusieurs modes d'observation directe pour peu qu'on les interroge sous l'angle de la place donnée à l'observateur dans l'organisation du travail par les différents interlocuteurs rencontrés. Il faut ainsi distinguer, dans chacune des situations où j'ai pu entrer sur le Centre, le cercle des personnes pour qui je suis connu comme

observateur et le cercle des personnes par qui je suis pris pour autre chose qu'un observateur, pour qui ma présence est comprise dans des catégories de rôles existantes, comme visiteur, stagiaire en formation ou collègue, éventuellement nouveau dans l'installation pour l'interlocuteur qui connaît bien l'effectif régulier. Dans le premier cas, celui de l'*observation à découvert*, restent ouvertes toutes les interrogations sur la capacité des personnes à moduler leur comportement en fonction de la présence de l'observateur, alors que dans le second, face à l'*observateur incognito*²⁰, les personnes ont *a priori* le même comportement qu'avec n'importe quel autre individu de la même catégorie.

Ainsi pendant les trois semaines de stage passées au SPR en 1990, les agents de radioprotection avec lesquels je suis le plus directement en contact me connaissent par mon statut de stagiaire qui m'autorise à les accompagner en diverses circonstances pour observer leur travail²¹. Mais ceux que ces agents rencontrent au cours de leurs déambulations dans l'installation, les exploitants du procédé industriel, les agents des services de maintenance ou les sous-traitants, ne savent pas toujours qui je suis, s'il s'agit d'un nouvel agent muté d'une autre installation, d'un agent en intérim... Et comme le travail de contrôle du SPR, proche en cela de celui de gendarme, ne réclame pas une activité technique de tous les instants, qu'on peut donc y participer sans rien faire d'autre que de regarder les autres travailler, il est possible de parler d'une forme d'observation *incognito*, avec une participation minimale, passive, muette²².

Les deux mois dans une entreprise de sous-traitance en juin et en juillet 1992 se rangent plus clairement dans l'observation participante puisqu'à la hauteur de mes capacités, je prends continûment part à l'activité de ceux que je prétends observer. Il faut cependant distinguer à nouveau l'observation des



23. C'est-à-dire mis à disposition d'un technicien du Centre pendant une période limitée pour une mission que celui-ci dirige entièrement. Les entreprises de sous-traitance jouent là un rôle proche de celui de sociétés d'intérim.
24. Par mon niveau d'études comparable au leur, par le degré d'avancement de ma professionnalisation qui fait de moi plus qu'un étudiant, par les liens de connaissance directe ou indirecte antérieurs à la rencontre sur le site avec certains membres de cette équipe dirigeante (rencontrés par le biais d'amis communs pour l'un d'eux, dans ma formation universitaire pour un autre)...
25. Comme beaucoup de fils de salariés du Centre, j'ai bénéficié de l'obligation coutumière que se fait cette entreprise de fournir des emplois d'été rémunérés aux enfants d'agents encore lycéens ou étudiants. Le fait d'avoir un père travaillant sur le Centre permet d'autre part, là encore à l'insu de soi-même, de pratiquer une sorte d'observation *incognito par procuration*. On pourrait parler plus simplement d'informateur privilégié à la manière des anthropologues; ce serait peut-être faire trop peu de cas de l'expérience du travail dans le nucléaire que j'avais inconsciemment acquise avant même mon entrée dans les installations du seul fait d'avoir entendu un proche m'en parler, de façon tout à fait incidente mais répétée durant plusieurs années, et de l'avoir vu «bricoler» avec des exigences de sérieux apprises sur le Centre et reprises «à côté», éventuellement même avec des commentaires normatifs en forme de justification à ce propos. Le caractère participant de cette observation indirecte tient bien sûr à la pleine activité de l'informateur, O.P. des services de maintenance spécialisé en électronique au début de sa carrière, en électricité à la fin, qui me fait accéder à des informations communiquées sans spéculation de sa part sur l'usage que peut en faire un chercheur qu'il ne connaît pas sous cette étiquette.
26. Une même interaction entre personnes qui connaissent le statut de l'observateur et d'autres qui l'ignorent peut donc être analysée en même temps sous différents modes.
27. Ray Gold, «Roles in Sociological Field Observations», *Social Forces*, 36, mars 1958, pp. 217-223.
28. Cet «oubli» est d'autant moins possible que les principales entreprises de sous-traitance prestataires de services sont soutenues avec beaucoup de bienveillance par l'opérateur industriel, assurées d'un chiffre d'affaires annuel minimum tout à fait conséquent. La liberté du chargé d'affaires est donc très contrainte face à l'offre de sous-traitance, consistant à jouer surtout sur le type de *modus vivendi* avec eux, à accepter de tenir compte des disponibilités variables des sous-traitants en termes de calendrier, de les «couvrir» un temps auprès de sa hiérarchie en cas de dérapage dans les délais d'exécution, dans la qualité du travail... ou au contraire à chercher à les mettre en difficulté pour tenir leurs engagements, sans que les volumes de travail proposés puissent considérablement varier à la mesure de l'année.

membres de l'entreprise de sous-traitance pour lesquels je suis observateur certes participant mais à découvert, connu d'eux en ma qualité d'observateur, et l'observation du travail des salariés du Centre aux côtés desquels l'équipe de sous-traitants est amenée à travailler voire avec lesquels je travaille directement quand je suis placé en régie²³: là, on est assurément dans l'observation *incognito*.

En 1993, au service du personnel, la position de stagiaire travaillant au dépouillement de dossiers d'archives m'a amené, en sur-nombre par rapport aux locaux du service, à occuper ponctuellement différents bureaux laissés libres tour à tour par des personnels en congé, en formation, en mission hors du Centre, ou ne travaillant pas le mercredi... Chaque fois que des salariés du Centre sont venus dans l'intention de rencontrer ces employés absents, ils se sont présentés à moi ou aux autres employés du bureau en ma présence, si bien qu'il y a eu, comme en 1990 aux côtés des agents du SPR mais là sans que le projet en ait jamais été formulé, observation *incognito*, passive. Quant à l'observation directe à découvert, en cette occasion, d'un autre milieu de travail que la radioprotection et la sous-traitance, elle a rapidement tourné en observation participante malgré soi du monde des cadres et surtout de leurs relations avec leurs subordonnés, peut-être sous l'effet de l'autonomie laissée par les cadres au stagiaire jugé un peu particulier²⁴, travaillant sur le même matériau que les autres personnes du service avec des manières très voisines de celles des cadres (horaires prolongés le soir, utilisation d'un ordinateur portable, des mêmes tableurs...) même si c'est avec d'autres objectifs.

Que dire de la phase d'observation particulière, en 1983 et en 1984, qui fut chronologiquement la première? C'était déjà une expérience des vertus de l'observation participante poussée même si elle était menée à l'insu de

soi-même. Nombre d'observations ont en effet été rapportées de cette expérience de témoin attentif d'une vie active qui m'était largement étrangère, à un moment où je n'avais encore aucune idée de ce qu'était la sociologie d'enquête ni de l'intérêt que je lui porterai quelques années plus tard. Je n'étais bien sûr pas connu, à ce moment-là, comme observateur par mes collègues mais, recruté pour une période brève et pour tout autre chose que mes qualités techniques²⁵, j'étais tenu à l'écart de certaines de leurs préoccupations. Là encore, je n'étais perçu comme un simple ouvrier de la sous-traitance que par certains interlocuteurs au travail.

L'observation directe s'est donc trouvée déclinée non seulement à différents moments mais sous différentes formes tout au long de cette enquête. On les distingue selon qu'elles impliquent ou non la participation de l'observateur aux pratiques de travail indigènes, mais surtout selon que la qualité d'observateur est connue ou non des enquêtés²⁶. Cette présentation inspirée de la typologie de R. Gold²⁷ peut encore être précisée par la prise en compte de ce que les enquêtés mettent sous le titre d'enquêteur quand ils connaissent le chercheur sous cette catégorie, ou de l'interprétation qu'ils font de l'arrivée de pareil «nouveau (venu)» quand, au contraire, il cache son statut d'observateur. L'intérêt de les distinguer est de déterminer le pouvoir heuristique de la classe d'informations susceptibles d'être recueillies par telle forme d'observation pour éviter toute interprétation abusive, portant sur des artefacts produits par le protocole d'observation par exemple.

Dès que l'on choisit une forme de participation à l'univers social étudié, les relations d'enquête sont avant tout des relations sociales. Elles sont de ce fait pleinement justiciables d'analyses en termes d'interactions, de rôles sociaux à tenir dans ces interactions et d'efforts faits pour veiller sur les conditions de

possibilité d'interactions longtemps entretenues. Porter son attention sur les réactions que suscite la présence de l'observateur dans les situations qu'il prétend observer permet de conclure à l'horizon limité de pertinence de chacune de ces observations. Elles varient fortement selon le rôle social qu'il s'invente ou qu'il emprunte pour pénétrer dans ces situations. Ces réactions varient aussi selon le type d'informations qu'ont les différents interlocuteurs du chercheur sur son rôle, et selon la façon qu'ils ont de les interpréter.

Lorsque je travaillais dans une entreprise de sous-traitance en qualité d'intérimaire durant l'été, en 1983 et en 1984, je n'étais, pour mes collègues du moment, qu'un fils de «client», c'est-à-dire un de ces étudiants venus gagner un salaire presque équivalent au leur alors qu'il ne sait rien faire, qu'il faut supporter malgré son incompetence, qu'il faut surtout surveiller pour qu'il ne se blesse pas, tout cela pour que son père, agent technique récemment promu «chargé d'affaires» au moment où l'opérateur industriel cherche à externaliser la maintenance des installations, n'oublie pas la petite entreprise lors du lancement de nouveaux appels d'offre pour soustraire les petits travaux qu'il exécutait auparavant²⁸. Pour les ouvriers de sous-traitance, «fils de client» signifie aussi fils de (petit) chef auquel mieux vaut individuellement plaire que déplaire, d'autant qu'il pourrait servir de relais pour une embauche²⁹ ou d'allié, à l'occasion, en cas de problème sur un chantier. Quand je suis reçu au SPR comme stagiaire pour étude en 1990, c'est-à-dire sans perspective affichée de professionnalisation dans la radioprotection, je suis clairement rangé dans la catégorie des «visiteurs» auxquels est faite l'apologie du nucléaire en toute circonstance, des gens qu'on promène dans le «zoo» industriel et qu'on fait s'exclamer devant les plus belles bêtes. Mais quand mon nom se trouve par hasard être le même que celui d'un des cadres du service, certains



29. Les entreprises de sous-traitance ont ainsi joué, dans les années 1980, le rôle de tri de main-d'œuvre au profit de l'opérateur industriel en permettant des sortes de période d'essai avant embauche définitive.

30. A.-M. Arborio en a bénéficié lorsqu'elle était stagiaire dans un service de chirurgie d'un hôpital de Marseille au moment de l'effondrement de la tribune de Furiani en mai 1992. Le rapatriement sanitaire de nombreux blessés a conduit à une intensification du travail pour l'ensemble du personnel, stagiaires compris, qui lui a permis une intégration rapide dans les équipes observées. Cf. Anne-Marie Arborio, *Les aides-soignantes à travers l'hôpital. Trajectoires sociales et ajustements institutionnels*, Thèse pour le doctorat de sociologie de l'EHESS, Paris, 1996, annexe sur l'observation directe, pp. 459-474.

31. J'ai en effet exécuté plusieurs régies seul, «loué» pendant quelques jours pour des déménagements supposant quelques raccordements électriques ou pour des travaux de peinture exigeant le port du masque... Cela correspondait à mon souhait de voir le travail des salariés du Centre au plus près mais contrevenait à l'idée que mes collègues s'étaient faite de mon étude de la sous-traitance, car telle était la raison que je leur avais donnée de ma présence parmi eux.

32. A l'instar de ce que montrent A. Chauvenet et F. Orlic («Interroger...», *op. cit.*, pp. 460 et suiv.) à propos de la légitimité de l'autorité policière, résultats établis à partir de l'analyse des conditions de leur enquête participante.

33. Florence Weber, *Le travail à-côté. Étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, INRA-Éditions de l'EHESS, 1989, première partie.

jugent en outre qu'il vaudra mieux ne pas prendre de risques et éviter de me laisser voir certaines pratiques peu appréciées de la hiérarchie, d'autres au contraire que je suis sans doute au courant, par le biais familial supposé, d'un certain nombre de choses dont ils peuvent être sûrs que je ne les ébruiterai pas inconsidérément. Ainsi l'enquêteur par observation directe n'a-t-il que partiellement la maîtrise de son rôle, qu'il faut souvent penser comme dédoublé : outre le rôle qu'il prétend jouer à partir de sa position dans l'organisation *formelle* du travail, la situation et les acteurs en situation lui en font jouer un autre pour la définition duquel interfèrent des considérations sur l'organisation *réelle*, conjoncturelle, du travail mais aussi des éléments totalement imprévisibles comme les caractères des personnes, les quiproquos, les situations d'urgence amenant à des raccourcis dans l'initiation au travail³⁰.

A partir de là, il faut bien sûr garder en tête que les comportements observés sont des comportements adoptés par les interlocuteurs face à un observateur en tenant compte de la perception qu'ils ont de lui. Cela permet de borner les ambitions interprétatives qu'on peut en avoir, comme on le voit en imaginant une description du travail de la sous-traitance dans le nucléaire qui se fonderait uniquement sur l'observation participante à découvert menée en 1992. Pour saisir la variété des tableaux qu'on pourrait en faire en prenant le comportement des enquêtés face à l'enquêteur pour leur comportement ordinaire, il n'est que de noter tous les sens différents donnés à ma présence par ces salariés, tels qu'ils m'en ont fait part après quelques semaines passées ensemble quand ils avaient révisé plusieurs fois leurs jugements, rectifié leurs catégorisations premières et qu'ils acceptaient d'en rire avec moi, voire plusieurs années plus tard quand j'en ai revu certains pour des entretiens biographiques, ou simplement tels qu'ils en laissaient voir des signes

par leur attitude à mon égard. Autant d'interprétations de la présence incongrue de l'enquêteur auxquelles sont associées des présentations d'eux-mêmes et des manières de se comporter chaque fois différentes.

Comme ils n'avaient pas été prévenus de mon arrivée, beaucoup de salariés de l'entreprise de sous-traitance m'ont pris, à l'embauche du premier jour, pour un nouvel intérimaire recruté avec des compétences techniques particulières: c'est ce qui se passe quand l'entreprise doit accomplir sur une durée déterminée une mission inhabituelle. Ils m'ont donc laissé en marge de leur groupe dont les règles de fonctionnement exigent une présence continue (pour la stabilité des équipes de belote, pour la réciprocité de l'approvisionnement en alcool...). Mais quand ils ont fait le rapprochement de mon patronyme avec celui d'un petit chargé d'affaires du Centre, les salariés de l'entreprise ont retrouvé à me placer dans un schéma classique d'embauche de complaisance au bénéfice d'un fils de «client». Et mon âge anormalement élevé pour un étudiant (je m'étais partiellement présenté comme tel pour justifier qu'ils me vinsent en aide) ou le fait que je n'étais pas payé pour ce stage (j'avais expliqué que j'avais une activité salariée en dehors de l'entreprise mais que le présent travail devait me permettre d'accéder à une autre, plus stable et mieux rémunérée) ne changeaient rien au fait qu'il allait leur falloir composer avec mes rares compétences et ma faible expérience du travail dans l'industrie. Ma proximité, bientôt connue d'eux, avec le chef d'agence, leur patron, par lequel était passée mon «embauche», me faisait redouter de leur apparaître comme l'œil du chef. Tout au plus certains ont-ils imaginé un temps que je pouvais être un émissaire du groupe industriel qui venait de racheter l'entreprise, dépêché pour juger de son sérieux, de son organisation. Les uns y voyaient une bonne raison de continuer à me tenir prudemment à distance; d'autres,

au contraire, ont pensé pouvoir y trouver leur compte en commentant très précisément devant moi le fonctionnement de l'entreprise de façon critique. Au-delà, ils m'ont donné divers signes qu'eux-mêmes m'utilisaient en retour comme leur œil sur les chefs, ne serait-ce que pour connaître le devis horaire prévu pour tel ou tel chantier de façon à gérer l'urgence dans laquelle les fait travailler le contremaître. Enfin, alors que je m'efforçais de justifier ma demande d'intégration dans le collectif ouvrier par l'aide qu'ils pouvaient m'apporter «pour mon boulot» selon leurs propres termes, ils m'ont complètement admis parmi eux pour une tout autre raison: quand ils ont eu le sentiment que les chefs avaient totalement subordonné ce qu'ils me faisaient faire à leur intérêt au détriment du mien³¹. Je les rejoignais ainsi dans la position d'exploités, dépossédé que j'étais à leurs yeux de toute maîtrise de mon temps, sans disposer de leurs ressources pour résister et pour m'assurer un peu d'autonomie. C'est à partir de ce moment-là que j'ai d'ailleurs mieux perçu ces ressources à leur disposition pour négocier l'organisation du travail.

Au-delà de cette saisie des inflexions apportées par les enquêtés à leur pratique en fonction de la place qu'ils assignent à l'observateur, biais qu'on retrouve sous différentes formes dans toute observation et dont la claire conscience est susceptible de permettre de rectifier la lecture, les différentes réactions suscitées par la présence de l'enquêteur apportent des éclairages particuliers sur l'institution observée³², ici l'organisation du travail notamment. On doit en effet tirer les conséquences du caractère direct de l'observation menée par un chercheur qui est étranger à l'univers qu'il étudie. F. Weber propose ainsi de revenir sur les effets de son insertion dans cet univers³³: «La simple présence d'un inconnu, dans un milieu d'interconnaissance, met en route un processus de reconnaissance, en large partie incontrôlé par l'intrus. A

l'affût des moindres éléments qui leur permettent une interprétation, les indigènes, chacun dans sa position et sa stratégie propres, construisent progressivement la place du nouvel arrivé» (p. 24). Prêter attention aux places parallèlement ou successivement assignées à l'observateur permet donc de faire ressortir les positions et les stratégies des différents enquêtés dans l'espace social étudié. Qui plus est, le plus souvent, aucune de ces places attribuées à l'enquêteur n'est «de pure invention, elle existe d'avance, au moins comme potentialité; elle est le produit des ajustements qui se font autour de l'ethnologue, progressivement inséré dans le système des classifications indigènes» (p. 25). On se trouve ainsi éclairé sur l'univers *limité*, contraint, des possibles dans lequel se construit une interprétation *localement* acceptable de la présence de l'observateur.

Ainsi, à voir les salariés de l'entreprise de sous-traitance inventer autant d'interprétations différentes de ma présence, qui sont pourtant cohérentes entre elles et qui partagent un certain nombre de caractéristiques, j'ai mieux compris le fonctionnement de l'organisation, qui fixe des marges étroites aux acteurs pour penser le rôle social de nouveaux venus. S'ils peuvent envisager que je sois un simple intérimaire recruté sur une mission particulière, c'est que pareille procédure est fréquente, l'entreprise de sous-traitance jouant pour l'occasion le rôle de société d'intérim au bénéfice de l'opérateur industriel. S'ils ne me perçoivent pas vraiment comme l'œil du patron sur eux, c'est qu'ils savent très bien que le patron, par sa trajectoire professionnelle d'ouvrier promu et par ses relais parmi ses anciens collègues restés ouvriers, sait déjà tout. Ce que j'apprends en revanche là, c'est que le patron et ses collaborateurs sont aussi sous le contrôle des salariés³⁴, que ceux-ci s'emploient à s'informer sur eux, à recouper ces informations... Enfin, dans l'apprentissage qu'ils m'ont dispensé



34. L'objectif de ce contrôle n'est pas toujours d'organiser la résistance à des impératifs de résultat; il témoigne aussi d'une certaine inquiétude sur la «santé» de l'entreprise, soumise il est vrai à des aléas de gestion qui se traduisent par des mises en congés forcées pendant l'hiver voire par des incitations à la démission ou par des mutations vers des sociétés de sous-traitance du même groupe implantées sur d'autres sites industriels.

35. Ainsi peut-on justifier d'un retard dans l'avancement d'un chantier par une interruption du travail imposée par le SPR pour un problème dans tel bâtiment.

36. Parler d'informateur privilégié à la manière des anthropologues, comme ce fut le cas avec le contremaître du SPR en 1990, présente de ce point de vue l'inconvénient de passer sous silence le fait qu'on choisit moins cet informateur qu'on est choisi par lui, et ce pour entrer dans un jeu social (ici professionnel) où on devient son «allié» autant qu'il devient le nôtre dans le projet de connaissance.

concernant les moyens de me préserver une plus grande marge d'autonomie, j'ai trouvé confirmation de ce que je pressentais à propos des dangers radiologiques: ils sont une ressource dans les discussions autour de l'organisation du travail; objets de décisions d'experts, les agents de radioprotection, sur la légitimité desquelles il est exclu de revenir, ces dangers autorisent les ouvriers qui les convoquent à propos, à se soustraire à certains contrôles venant de l'entreprise³⁵.

C'est donc jusqu'à travers les façons qu'ont les enquêtés de prendre l'enquêteur dans leurs propres stratégies, dans les enjeux de leurs mondes, qu'on doit rechercher, après coup, les clefs d'interprétation d'un certain nombre d'observations³⁶. On comprend là non seulement tout le caractère illusoire d'une introuvable neutralité du chercheur s'accompagnant par exemple d'une implication minimale dans son objet de recherche au nom d'un refus positiviste de perturber les situations observées ou d'un besoin d'éloignement du regard, mais aussi son caractère dangereux puisqu'il s'accompagnerait d'une cécité sur tous les jeux que les acteurs font jouer de toute façon à l'enquêteur en situation et sur tous les jeux qu'ils jouent avec lui.

Il est donc impossible à l'observateur de ne pas jouer de rôle dans la situation; au besoin, ce rôle est renégocié à partir de la place qui lui est imposée dans l'organisation du travail, comme on en a fait l'expérience en 1990 entre deux figures de la hiérarchie de la radioprotection alors en conflit, le rôle confié étant pour partie celui de messenger sinon d'intercesseur au plus fort de la brouille. Dans ces conditions, adopter un rôle social déjà virtuellement existant, acceptable dans la situation étudiée, qu'il s'agisse d'un rôle de membre périphérique, actif ou à part entière du monde observé, présente beaucoup d'avantages. Il donne notamment à l'observateur l'occasion de comparer l'attitude de ses interlocuteurs

face à lui avec celle qu'ils ont face à d'autres personnes occupant le même rôle que lui dans la situation. C'est ce qui s'est passé au service du personnel où j'ai pu constater que l'accueil qui m'était fait ressemblait à celui qui a été réservé à un cadre récemment recruté et à un chargé de mission extérieur sollicité pour quelques mois.

Si les chercheurs ont un vaste répertoire de rôles dans lequel puiser pour servir de «couverture» à leur observation, il faut prendre en compte le fait que les enquêtés devant lesquels ils tiennent ces rôles plus ou moins composés ont aussi à leur disposition une grande variété de catégories d'identification de ces rôles, et que chaque information reçue sur ce terrain permet de rectifier ou de préciser cette catégorisation spontanée. Ainsi face au chercheur par observation participante qui s'autorise à venir sur le terrain de son enquêté et quasiment à rivaliser avec lui pour participer à la même situation, on trouve un enquêté aux compétences de sociologue profane très développées, qui lui servent ne serait-ce que pour donner un sens à la présence du chercheur. Elles lui servent d'abord dans ses interactions avec tous les acteurs sociaux qui l'entourent, pour ajuster son propre comportement au leur, et c'est cette pratique indigène de décryptage du monde social de l'usine, que le chercheur par observation directe recueille au plus près et peut espérer analyser le mieux à partir d'un retour sur les signes que ses interlocuteurs lui donnent de la perception qu'ils ont de lui.

Un observateur sous surveillance

Face à un monde du travail industriel particulier, fermé aux investigations des sciences sociales, c'est paradoxalement l'observation directe qui s'est imposée comme mode de recueil d'informations le plus riche et comme ressort pour l'organisation des matériaux – y

compris de ceux issus des autres méthodes d'enquêtes utilisés – le plus fécond en termes d'interprétation. On a cherché à en faire un usage plus contrôlé à mesure qu'elle s'imposait et que, du fait de l'imprégnation progressive de ce monde³⁷, s'ouvraient de nouvelles possibilités de la mettre en œuvre dans un souci de multiplication des points de vue. Le détail des contributions de ces phases d'observation au déroulement de l'enquête a montré la variété de cette méthode d'enquête. Quant à son usage contrôlé, c'est après coup plutôt qu'au départ qu'on a pu le définir, en revenant sur l'observation comme pratique de recherche et non seulement comme moyen d'accès à des informations difficiles à saisir, en revenant sur cette recherche conçue comme une histoire et sur les formes d'implication du chercheur dans son objet d'étude que supposent les différents types d'observation directe utilisés. Ce qui suspend peut-être toute utilisation hypothético-déductive de l'observation directe comme méthode d'enquête, qui nierait le caractère largement contingent, imprévisible et non maîtrisable, de la situation d'enquête où se mêlent au moins trois types de détermination : les grandes contraintes institutionnelles, les renégociations possibles dans le détail du fonctionnement de l'organisation et le hasard des relations interpersonnelles dans le déroulement de l'observation.

Si on a eu, tout au long de cette recherche, le sentiment de mener des observations sous surveillance, ce n'est pas imputable au seul contexte de l'industrie nucléaire dans sa version proche du monde militaire. Cela tient sans doute aussi à des formes de surveillance de l'enquêteur assurées par les enquêtés eux-mêmes, en tout cas de vigilance à son égard. Elles apparaissent ici très clairement dans leur diversité selon le type d'observation retenu mais elles existent sans doute dans tous les contextes d'observation. Rassembler en situation tous les signes de cette vigilance



37. Il faut entendre cette imprégnation dans un sens particulier. Ce que dit Jean-Claude Chamboredon du recueil de matériaux iconographiques dans les classes populaires se retrouve en effet dans l'observation directe du travail ouvrier : «Le travail de collecte est [...] un travail social – avec ses risques et ses coûts – d'introduction dans un milieu, et un travail intellectuel d'acquisition de son système de catégories de perception et de classement [...]. L'imprégnation qui se réalise ainsi (dans un va-et-vient des questions de l'enquête, hypothèses dérivées de la problématique, aux surprises de la découverte d'un monde plus ou moins familier progressivement constitué dans sa distance et son étrangeté) est, contrairement aux interprétations courantes de l'observation participante comme empathie (*Einfühlung*) et familiarisation conduisant à une perception d'indigène, une observation sociologique (cf. Marcel Maquet, maître de l'observation armée) qui construit et analyse la distance à son objet en même temps qu'elle tente de l'abolir» («L'édification de la Nation. Naissance, diffusion, circulation de quelques motifs iconographiques», *Ethnologie française*, 1994 (2), p. 196).

38. Ce que Gaston Bachelard appelle «(surveillance)²» dans *Le Rationalisme appliqué*, Paris, PUF, 1949, p. 75, cité dans Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon, Jean-Claude Passeron, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton et Bordas, 1968, pp. 125 et suiv.

pour y réfléchir ensuite permet de révéler certains enjeux sociaux, de porter son attention sur certaines règles de fonctionnement du monde étudié, qui pèsent sur toutes les pratiques sociales qui s'y déroulent, y compris sur celles de recherche, et qui fixent les bornes de cette éventuelle tension entre enquêteur et enquêtés. Cela permet du même coup de contrôler, dans le temps de l'analyse, les ambitions explicatives qu'on veut donner aux interprétations tirées des comptes rendus d'observation. Ce qu'on pourrait appeler une ultime surveillance de l'observateur par lui-même, ou tout au moins une vigilance méthodologique³⁸.